

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : *Contrat de vente et de maintenance, annexe protection des données à caractère personnel et conditions générales de vente de la solution de billetterie pour le service culturel et la piscine municipale / Société SUPERSONIKS (1.1)*

Service : *Culture, Evènements et Associations (NK)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales, et notamment les décisions sur les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

VU la décision n°2024_168_DEC du 8 novembre 2024 autorisant la signature des devis n° DE6404 du 29/10/2024 et n° DE626501 du 24/09/2024, relatifs à l'acquisition de la solution billetterie auprès de de la société SUPERSONIKS,

CONSIDÉRANT qu'il convient de définir les rapports entre la commune et la société SUPERSONIKS pour la mise en place et la cession de la solution billetterie,

CONSIDÉRANT qu'il convient de définir les conditions générales de vente de la solution billetterie en ligne liées à l'utilisation du site internet,

VU le contrat de vente et de maintenance annexés,

VU l'annexe relative à la protection des données à caractère personnel annexée,

VU les conditions générales de vente annexées,

DÉCIDE

DE SIGNER ledit contrat ainsi que l'annexe relative à la protection des données à caractère personnel pour la mise en place et la cession de la solution billetterie avec la société SUPERSONIKS ainsi que tout document s'y rapportant.

Pour copie conformé,
Fait à Gex, le 05 février 2025.
Le Maire,
Patrice DUNAND

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 07 février 2025, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 07 février 2025.

